

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 1^{er} mai 2023**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Yves Gosselin

Mesdames
Chantal Blanchette
Sandra Proulx
Isabelle Furlotte
Melyssa Talbot Blais

Absence motivée : Jean-Guy St-Pierre

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-071-2023

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le lundi 3 avril 2023
- 4 Adoption des comptes à payer
- 5 Administration
 - 5.1 Présentation et adoption des États financiers 2022 dressés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT)
 - 5.2 Embauche d'une ressource en entretien et maintenance
 - 5.3 Appui à la municipalité de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud pour son projet déposé par la Corporation entre ciel et marée au FRR-volet 3 – Signature innovation
- 6 Loisirs

- 6.1 Soumission pour le pavage du stationnement du centre des loisirs côté Est
- 7 Travaux Publics
 - 7.1 Soumissions pour les lignes de rues et routes municipales 2023
 - 7.2 Achat de panneaux de signalisation
- 8 Eau potable et eaux usées
 - 8.1 Proposition de services professionnels pour la mesure de boues dans les étangs aérés
- 9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois d’avril 2023
- 10 Urbanisme
 - 10.1 Adoption du projet de règlement 289-2023 régissant la démolition d’immeubles se trouvant aux articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (R.L.R.Q., c. a -19.1) et à l’article 141 de la Loi sur le patrimoine culturel (R.L.R.Q., c. P -9.002);
- 11 Dossiers et projets en cours
 - 11.1 Demande de déboursement progressif numéro 7 à l’entreprise Les Constructions R. paradis pour les travaux d’installation d’une annexe abritant un escalier d’issue et un ascenseur à la Maison de la paroisse
- 12 Correspondance
 - 12.1 Demande de sollicitation du club de natation de Montmagny
- 13 Varia
- 14 Période de questions
- 15 Levée de la séance régulière

R-072-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D’accepter l’ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 3 AVRIL 2023

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-073-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 3 avril 2023 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS D’AVRIL 2023

Journal l’Écho, remboursement frais de poste	460,57
Fax	
Permis	80,00
Bar	769,15
Loyers	3850,00
Loyer CPE avril 2023	2750,00

Camp de jour, inscription	5362,50
Cours de natation	280,00
Dek hockey	1432,00
Soccer	225,00
Claude Simard, dénonciation tonnage 2022	965,16
Contribution Parc Franco-Fun,	
Produits MétalliqueS Roy.....	3000,00
Accent Meubles	500,00
Darem Construction inc.	1000,00
MS2Contrôle	100,00
Toiture Innovatoit inc.	250,00
Corriveau Entrepreneur électricien.....	300,00
Autobus LSBC.....	500,00
Magasin Coop de Montmagny	250,00
Marchands de Bonheur inc.	500,00
Weed Man.....	500,00
	6900,00
MRC de Montmagny, sub. Pacte rural mise aux normes et amélioration d'accès	15142,59
DESJARDINS, subvention Camp de jour	1000,00
Souper Cabane à sucre, vente billets	690,00
TOTAL :	39 906,97

COMPTES À PAYER DE MAI 2023

Hydro-Québec,	
Usine de filtration	6240,46
Caserne incendie	663,32
Garage.....	1285,50
Poste surpresseur	315,49
Enseigne 4 chemins	28,00
Poste ass. Morigeau	195,17
Parc Olivier Tremblay	42,91
Compteur d'eau St-Pierre	28,00
Poste ass. Village.....	2102,25
Maison Paroisse.....	2066,76
Maison Paroisse (nv)	97,04
Pavillon Bédard	59,43
2, 5 ^e rue Est.....	58,81
Climatisation Loisirs.....	469,10
Éclairage public	857,85
Loisirs	2457,18
	16967,27
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage	156,20
Vidéotron,	
Bureau.....	153,56
Garage.....	102,88
Usine de filtration	103,89
Surpresseur St-Pierre	36,11
Loisirs	175,11
Bibliothèque.....	104,98
	676,53
Énergir,	
Garage.....	678,52
Maison Paroisse	1272,25
Loisirs	1359,28
Caserne.....	563,86
	3873,91
Telus, ascenseur	65,56

Visa,	
Google.....	58,50
Apple music	19,53
Dollarama, fournitures Pâques.....	28,46
Amazon, 2 casques d'écoute.....	140,24
Adobe, logiciel.....	430,99
Speaker Gymax.....	689,83
Amazon, sac pour portable	32,18
Amazon, clavier, écran	328,32
Purolator.....	85,04
	1813,09
Solutions Nexarts inc., frais annuel Qidigo	689,85
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2023	
Ministre Revenu Québec, pension alimentaire avril 2023	
Revenu Canada, remise d'avril 2023	
Retraite Québec, remise d'avril 2023	416,90
La Fabrique, loyer de mai 2023 Bibliothèque du Rocher	350,00
REMB. CELLULAIRES AVRIL 2023	
Jean-Eudes Gaudet.....	25,00
Stéphane Chouinard.....	25,00
Maxime Blais.....	25,00
AnneGuichard.....	25,00
Stéphanie Nirina	25,00
	125,00
FQM Assurances, renouvellement assurances Municipalité	78144,28
Ville de Montmagny, quote-part Cour municipale	945,67
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL et transport	4830,44
Ethier Avocats, hon. prof. récupération supp. TPS-TVQ	308,52
Résotel, téléphone bureau (Anne)	216,15
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance Garage	165,56
Les Concassés du Cap, collecte avril 2023	4635,23
Municipalité Cap-Saint-Ignace, transport relâche Valacartier	56,40
Les Concassés du Cap, indexation diesel 2023	2680,83
MRC Montmagny, tonnage février 2023	1706,31
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie	468,33
Philippe Gosselin & Ass., 1199,9 litres à 1,4371 diesel	1982,61
6Tem TI,	
Support à distance	125,00
Batterie backup	639,95
	879,50
Monyvill enr.,	
3 hres multi déneigement à 95\$	285,00
144 m ³ neige à 1,05.....	151,20
	501,52
Réal Huot, manchon réparation	596,34
Linde Canada, 1465m ³ à 0,4577 oxygène usine d'eau	792,00
Service de Réparation JP, 100 heures location bélier mécanique	6323,62
Alphonse Lamonde, réparation chauffage Loisirs	268,76
Robitaille Equipement, pièces équipement Garage	48,29
René Samson, réparation Loisirs	182,87
Unibéton, 56,39 tm sable et sel à 27,70	1795,92
Veolia Water Thechnologies, matériel usine d'eau	251,81
MS2 Contôle, réparation automate aux étangs aérés	375,42
MaxiMétal, pièces camion service incendie	1244,88
Protection Incendie CFS, étalonnage annuel appareil respiratoire	1873,30
Agat Laboratoire, analyse échantillon d'eau	410,49
Vigil Sécurité Opérations, finaliser installation équipement Ascenseur et cage d'escalier	3594,82
MS2Contrôle,	
Réparation UPS Caserne incendie	289,19
Réparaiton aux étangs aérés.....	174,21
	463,40

Fenestration Roy inc., remplacement d'un thermos Garage	403,21
Signalisation Lévis, panneaux signalisation	137,86
Pagenet, téléavertisseurs	57,20
BuroPro Citation, contrat entretien photocopieur	114,77
A1 Hydraulique, solenoïde 12v	418,51
Bossé et Frère, pièce niveleuse	1149,75
Fabrication Blais Métal, fabrication côtés trailer	567,82
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs	40,00
Avantis, matériel divers	
Assainissement des eaux.....	27,87
Service incendie.....	81,01
Loisirs.....	364,20
Garage.....	509,61
	982,69
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2023	150,00
Kemira, pass (usine)	14979,47
Ferme Janico (2002) inc., déneigement rue piétonnière	379,42
Macpek, pièce camion Freightliner	37,82
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance Caserne	206,96
Linde Canada, 1781m ³ à 0,4577 oxygène et location réservoir	1566,63
Les Constructions R. Paradis, projet ascenseur paiement no 7	110356,01
Succ. Maria Simoneau, remboursement d'une taxe de vidange	130,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho	393,31
Pièces d'Autos GGM, gants, pièces équipements	49,61
Alimentation Saint-François, fournitures diverses	
Pâques.....	59,70
Bar.....	32,18
Garage.....	11,50
	103,38
Ultramar Arrêt Stop, essence	298,58
Agat Laboratoires, analyses échantillons d'eau d'avril 2023	537,54
TOTAL :	273 938,12

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

R-074-2023

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 DRESSÉS PAR LA FIRME COMPTABLE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (RCGT)

Le lundi 24 avril 2023 à 18h30, une présentation des états financiers pour l'année 2022 a été faite par monsieur Raymond Morin CPA CA, aux membres du conseil municipal, préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Après analyse et discussion;

R-075-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter les états financiers pour l'année 2022 tel que préparés et présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT).

**5.2 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EN
ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

Un poste de journalier en entretien et maintenance est disponible au sein de la municipalité. Le comité de sélection a procédé à l'analyse de plusieurs candidatures.

Le comité de sélection propose donc le nom de monsieur Martin Yelle comme journalier en entretien et maintenance.

Après analyse et discussions;

R-076-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder à l'embauche de monsieur Martin Yelle à titre de journalier en entretien et maintenance rétroactivement en date du lundi 24 avril 2023.

**5.3 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
PIERRE DE LA RIVIÈRE-DU-SUD POUR SON
PROJET DÉPOSÉ PAR LA CORPORATION
ENTRE CIEL ET MARÉE AU FRR-VOLET 3 –
SIGNATURE INNOVATION**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation entre ciel et marée a élaboré un projet pour l'acquisition d'équipement de vulgarisation scientifique/ un planétarium pour une immersion dans le système solaire et qu'il souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 3 – Signature innovation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud est d'accord avec les objectifs de réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Après analyse et discussions;

R-077-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le conseil municipal de Saint-François de la Rivière-du-Sud appuie la municipalité de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud pour le dépôt du projet dans le cadre du FRR-volet 3 – Signature innovation pour la réalisation du projet de la Corporation entre ciel et marée au montant de 25 000.00\$.

6 LOISIRS

6.1 SOUMISSION POUR LE PAVAGE DU STATIONNEMENT DU CENTRE DES LOISIRS CÔTÉ EST

La Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a demandé une soumission à la compagnie Les Entreprises JRMorin inc. pour le pavage du stationnement du Centre des loisirs côté Est.

Après analyse et discussion;

R-078-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter la proposition de la compagnie Les Entreprises JRMorin inc. pour le pavage du stationnement du Centre des loisirs côté Est au montant de 34 560.00\$ taxes en sus.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 SOUMISSIONS POUR LES LIGNES DE RUES ET ROUTES MUNICIPALES 2023

Des soumissions ont été demandées pour le traçage des lignes de rues et routes municipales pour 2023.

La liste des soumissionnaires est la suivante :

Permaligne inc.	0.325\$ / ML avant taxes
Durand Marquage et associés Inc.	-----/ ML avant taxes
Signalisation Girard	0,550\$ / ML avant taxes

Après analyse et discussion,

R-079-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De retenir les services du plus bas soumissionnaire soit la compagnie Permaligne inc. au coût de 0.325\$ du mètre linéaire avant taxes pour le traçage des lignes de rues et routes municipales pour 2023.

7.2 ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

À la suite de plusieurs plaintes reçues des résidents de la municipalité concernant la vitesse excessive et le non-respect des limites de vitesse et des arrêts (STOP) obligatoires sur son territoire, la Municipalité a demandé une soumission à la compagnie signalisation Levis pour connaître le coût occasionné pour l'achat de pancartes indiquant les limites de vitesse à respecter.

Après analyse et discussion;

R-080-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder à l'achat de 6 pancartes de limite de vitesse de la compagnie signalisation Levis au montant de 315\$ chacune avant taxes et de procéder à son installation le plus rapidement possible.

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

8.1 PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MESURE DE BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS

La municipalité a reçu une soumission de la compagnie Simo pour la mesure de boues dans les étangs aérés.

Option 1 : 2 987,00 \$

Mesure de boues - Aucun échantillonnage, ni analyse des boues

Option 2 : 3 780,00 \$

Mesure et échantillonnage de boues (un échantillon par étang)
Échantillonnage : analyse de la siccité seulement

Option 3 : 5 355,00 \$

Mesure et échantillonnage de boues (un échantillon par étang)
Échantillonnage : analyse complète*

Après analyse et discussion;

R-081-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De retenir les services de la compagnie SIMO pour l'option numéro 1 au coût de 2987.00\$ avant taxes.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR MARS 2023

Le rapport mensuel du service des incendies pour mars 2023 est déposé au conseil.

10 URBANISME

10.1 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 289-2023 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SE TROUVANT AUX ARTICLES 148.0.1 À 148.0.26 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME (R.L.R.Q., C. A -19.1) ET À L'ARTICLE 141 DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL (R.L.R.Q., C. P -9.002);

ATTENDU QUE le pouvoir habilitant pour l'adoption d'un règlement régissant la démolition d'immeubles se trouve aux

articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. a -19.1) et à l'article 141 de la Loi sur le patrimoine culturel (R.L.R.Q., c. P -9.002);

ATTENDU QUE le conseil désire réglementer la démolition d'immeubles sur le territoire de la « Municipalité »;

ATTENDU QUE le règlement régissant la démolition d'immeubles vise à assurer le contrôle de la démolition de tout immeuble visé en interdisant la démolition, à moins que le propriétaire n'ait au préalable obtenu un certificat d'autorisation à cet effet;

ATTENDU QUE ce règlement représente un instrument de choix afin d'assurer la protection du patrimoine bâti et la réutilisation adéquate du sol dégagé;

ATTENDU QU'un avis de motion, résolution 067-2023 du présent règlement a été dûment donné par monsieur Jean-Yves Gosselin, conseiller, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 3 avril 2023;

Après analyse et discussion;

R-082-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter le projet de règlement 289-2023 régissant la démolition d'immeubles se trouvant aux articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. a -19.1) et à l'article 141 de la Loi sur le patrimoine culturel (R.L.R.Q., c. P -9.002);

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 DEMANDE DE DÉBOURSEMENT PROGRESSIF NUMÉRO 7 À L'ENTREPRISE LES CONSTRUCTIONS R. PARADIS POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE ANNEXE ABRITANT UN ESCALIER D'ISSUE ET UN ASCENSEUR

Les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur sont en cours. Sur recommandation de l'architecte, monsieur Luc Fontaine, un déboursement progressif au montant de 110 356.01\$ taxes incluses est à déboursier.

Après analyse et discussion;

R-083-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'autoriser le déboursement progressif numéro 6 demandé pour les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur, effectués par la compagnie Les Constructions R. Paradis au montant total de 110 356.01\$ taxes incluses.

12 CORRESPONDANCE

12.1 Demande de sollicitation du club de natation de Montmagny

13 VARIA

Aucun point au varia.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Quelques questions sont posées par des contribuables présents à la séance du conseil sur les sujets suivants :

- Question concernant l'installation d'un cabanon
- Question concernant la vitesse dans le secteur résidentiel

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-084-2023

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est
présentement 20h16.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.